



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE LA CRUC

DU 22 JUILLET 2014

Le vingt deux juillet de l'année deux mille quatorze à 10 heures, s'est tenue à l'Université M'hamed Bougara de Boumerdès, la réunion de la Conférence Régionale des Universités du Centre, sous la présidence de Madame Ouiza CHERIFI.

Etaient présents :

Nom, prénom	Etablissement
CHERIFI Ouiza	Présidente CRUC; Recteur U Boumerdès
KECIR Mohamed	Secrétaire Permanent de la CRUC
ZIATI Mounir	Secrétaire Permanent de la CRUC
HADJAR Tahar	Recteur U Alger 1
HAMIDI Khémissi	Recteur U Alger 2
ABDELLAH Ali	Vice-Recteur U Alger 3
SAIDANI Boualem	Recteur U Béjaïa
ABADLIA Mohamed Tahar	Recteur U Blida 1
BOUMAIZA Said	Recteur U Blida 2
AISSAOUI Mohamed	Vice-Recteur U Bouira
CHOUKRI Ali	Recteur U Djelfa
BEZZINA Mohamed	Recteur U Khemis Miliana
BENBERTAL Djamel	Recteur U Laghouat
ZAGHDAR Ahmed	Recteur U Médéa
KECHNIT Azzeddine	Sous-Directeur CU Tamanrasset
DJENOUHAT Fadila	Directrice CU Tipaza
HANNACHI Naceur Eddine	Recteur U Tizi Ouzou
BENZAGHOU Benali	Recteur USTHB
KOLLI Abdellah	Directeur ENS Bouzareah
MERAGHNI Abdelhamid	Directeur ENS Kouba
YOUSFI Mohamed	Directeur ENS Laghouat
BICHE Mohamed	Directeur Adjoint Etudes ENSA
BARAMA Djamel Dine	Directeur ENST Rouiba
BENSAIBI Mahmoud	Directeur ENSTP
HAMDI Boualem	Directeur ENSSMAL
HOCINE Mohamed	Directeur Adjoint EPAU
AISSI Meriem	Directrice Adjointe Etudes ENSV Alger
HADJI Seddik	Directeur EPSTA
KOUDIL Mouloud	Directeur ESI

Ordre du jour :

1/ Solutions préconisées pour la prise en charge des nouveaux bacheliers affectés dans les établissements de la Région Centre.

2/ Divers

Documents distribués :

- Tableaux des quotas



Madame la Présidente de la CRUC, Professeur Ouiza CHERIFI, a procédé à l'ouverture de la réunion par un message de bienvenue aux participants. Elle a aussi exprimé ses vœux de bonheur, à l'occasion du mois sacré du Ramadhan.

En introduction, elle a fait part aux Chefs d'établissements de la réunion qui s'est déroulée à l'ESI le jeudi 17 juillet 2014, présidée par Monsieur le Secrétaire Général du MESRS et relative aux quotas de bacheliers à affecter par établissement. A ce titre, Monsieur le Secrétaire Général a tenu à rappeler les orientations de Monsieur le Ministre. Lors de cette séance de travail, la répartition des quotas a été effectuée, d'une part sur la base du nombre de bacheliers de la Wilaya d'appartenance, et selon les vœux exprimés par les bacheliers avec mentions excellent et très bien, pour les filières à recrutement national et les filières protégées, conformément aux conditions de la circulaire de préinscription et d'orientation du 03 juin 2014.

Suite à cette répartition, elle a signalé que la majorité des établissements ont été satisfaits des quotas qui leur sont affectés et qui sont conformes à ceux souhaités.

Certains ont même obtenu des quotas inférieurs à ceux souhaités : cas de l'Université de Blida 2, Université de Tizi-Ouzou...

Néanmoins, 05 établissements de la Région Centre ont leurs quotas dépassant ceux attendus : cas de l'USTHB, Université Alger 3, Université de Médéa, Université de Boumerdès et Université de Khemis Miliana.

Pour ces établissements, Monsieur le Secrétaire Général a promis des moyens matériels supplémentaires.

1/ Solutions préconisées pour la prise en charge des nouveaux bacheliers affectés dans les établissements de la Région Centre.

Suite à un premier tour de table, les Chefs d'établissements se sont exprimés sur les difficultés éventuelles qui se poseraient à leurs établissements à la prochaine rentrée universitaire.

La majorité des établissements ont signalé ne pas avoir de problème quant aux affectations qui leur ont été attribuées ; Il s'agit de U Bouira, U Laghouat, U Djelfa, U Alger 1, U Alger 2, U Blida 2, U Djelfa, EPST, CU Tamanrasset, CU Tipaza, ENS Bouzaréah, ENS Kouba, ENS Laghouat, ENSA, EPAU et ENSTP.

Parmi les établissements qui préconisent des solutions internes : U Boumerdès, U Khemis Miliana, U Béjaia, U Tizi Ouzou, USTHB , Blida 1 et ENST.

Dans une deuxième étape, la parole a été redonnée aux Chefs d'établissements, afin de préconiser des solutions de prise en charge des surplus d'étudiants, conformément à quelques orientations de Monsieur le Secrétaire Général du MESRS.

Avec la proposition de mutualisation des espaces réservés à la pédagogie et à l'encadrement dans la même Wilaya ou celle limitrophe, le cas de chaque établissement a été examiné.

U Khemis Miliana

L'accord de principe de Messieurs les Recteurs de l'Université de Blida 1 et de Blida 2 a été donné à Monsieur le Recteur de l'Université de Khemis Miliana, pour la mutualisation des espaces pédagogiques et de l'encadrement. Il reste entendu que deux solutions peuvent être préconisées dans ce sens :

- La première solution est d'envoyer les étudiants de Master qui désirent être transférés à l'Université de Blida 2.
- La deuxième est d'occuper des locaux à titre de prêt de l'Université de Blida 2.

U Médéa

Un déficit de 3500 places pédagogiques est enregistré. La CRUC recommande qu'un contact soit établi entre notre tutelle et le Ministère de l'Education Nationale afin de pouvoir maintenir encore pour l'année universitaire 2014-2015 le lycée mis à la disposition de l'établissement.

